

POLITIQUE ACHATS RESPONSABLES



Introduction

Notre groupe, entreprise à mission, est très conscient du poids des enjeux environnementaux et sociétaux désormais associés à la mesure de la performance. Volontaire pour contribuer à la transformation du modèle agro-alimentaire français, il a formalisé ses engagements au travers d'une politique RSE déployée dans toutes ses activités. Les achats responsables sont un des engagements de cette politique RSE. Cela justifie que l'engagement à pratiquer des achats responsables soit lui-même porté par cette politique dédiée.

Contexte Général

Fort de sa raison d'être de « Favoriser la transition agricole et alimentaire vers un agrosystème résilient », le Groupe INVIVO souhaite particulièrement impulser l'Impact positif pour générer plus de valeur durable, notamment au travers des achats réalisés par ses métiers. C'est en ce sens que les **métiers des filières céréalières** s'inscrivent dans la démarche Groupe. En effet, par leur nature, les achats participent pleinement à cette stratégie en favorisant les engagements RSE suivants :

- L'impact positif généré par nos opérations (de production, de transport, de gestion de l'énergie, de gestion des déchets...)
- L'impact positif créé par nos offres (de solutions, produits et services)
- L'impact positif généré avec nos parties-prenantes (collaborateurs, clients internes, clients externes, fournisseurs, partenaires financiers...)

Les enjeux

Ainsi, les achats responsables, prennent en compte, dans la mesure du possible, les grands enjeux matériels décrits dans notre politique RSE :

I. Réduire notre empreinte et valoriser nos ressources

- Préservation du Climat et engagement au respect des Accords de Paris, en contribuant à la neutralité carbone
- Adaptation au changement climatique
- Sobriété énergétique et optimisation des consommations

- Préservation des ressources naturelles (juste prélèvement, régénération, etc...) par le recours notamment à des démarches de réduction du gaspillage et d'économie circulaire, particulièrement vis-à-vis :
 - Préservation de l'Eau (réduction d'usage, amélioration des conditions de rejet, équité d'usage)
 - Restaurer et valoriser la biodiversité
 - Préserver et régénérer les sols : réduction de l'ensemble des pollutions, protection de l'écosystème naturel, régénération de la fertilité naturelle perdue
 - Optimisation de la gestion des déchets et recherche de nouveaux circuits de valorisation

II. Innover et développer des produits, services et filières responsables

- Juste répartition de la valeur ajoutée entre les acteurs
- Juste répartition de la valeur ajoutée au sein des territoires impliqués
- Soutien aux petites et moyennes entreprises dans leur croissance locale et dans leur développement
- Soutien à l'innovation à impact positif

III. Mobiliser notre écosystème pour stimuler la création de multiples valeurs durables

- Protection de la Santé et sécurité des travailleurs
- Respect des droits humains
- Développement des compétences des travailleurs
- Avoir une attention particulière pour intégrer aux appels d'offres des entreprises des secteurs adaptés et protégés (vis-à-vis des populations de travailleurs exposées au risque d'exclusion (handicap, déficience de formation, réinsertion professionnelle...). Cette attention est également portée en cas de recours à des opérations de **sous-traitance**.

Ambition

Nous croyons que les achats responsables sont une opportunité d'établir des relations différentes avec nos fournisseurs et prestataires. Nous pensons que cette relation particulière nous permet de répondre aux enjeux sociaux, sociétaux et environnementaux et à leur tour, nos fournisseurs en tirent des satisfactions qui les amèneront à choisir de travailler préférentiellement avec le groupe InVivo. Ainsi, la résilience réciproque dont chacun fait preuve, bénéficie aux deux parties, et encourage chacun à progresser au profit d'une amélioration durable des conditions de vie sur Terre.

Nous pensons que de ces coopérations naissent des innovations qui répondent à nos enjeux et nourrissent les ambitions suivantes :

Générer de l'impact positif par l'achat de biens/ services

- Faire progresser la qualité d'offre à impact positif de ses biens/ services existants.
- Sourcer des produits et services issus d'une innovation à impact positif mesuré et contrôlé.
- Co-construire avec ses fournisseurs les moyens d'un pilotage robuste des impacts environnementaux et sociétaux de l'ensemble des offres produits et services.

Contribuer aux progrès dans les engagements sociaux, économiques et environnementaux

Conscients de leurs responsabilités, nos acheteurs/commerciaux et les fournisseurs sont sensibles au respect des principes fondamentaux définis notamment par la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies, aux Conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail, aux Principes directeurs des Nations unies en matière de Droits Humains et Entreprises, au Pacte mondial des Nations Unies, aux Principes Volontaires sur la Sécurité et les Droits Humains ainsi qu'aux Principes Directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

Le Groupe INVIVO incite ses fournisseurs, via la charte RSE Fournisseurs à ce qu'ils :

- veillent au respect de ces Principes fondamentaux dans leurs activités et celles de leurs propres fournisseurs ;
- acceptent d'être évalués sur-la base de ces principes ;

Le respect de ces principes est intégré dans les contrats conclus avec les fournisseurs.

De plus, les **métiers des filières céréalières** mettent en place progressivement l'évaluation de la performance RSE de ses fournisseurs, un dispositif de consultation des fournisseurs volontaires permettant au Groupe INVIVO de progresser sur ses engagements RSE. Les **métiers des filières céréalières** s'assurent de la prise en compte et du pilotage de ces engagements par nos fournisseurs.

Ethique achats : Pour mener sa politique d'achats responsables, les métiers des filières céréalières s'appuient sur le code de conduite du Groupe InVivo, lequel précise les fondamentaux pour ses commerciaux/acheteurs en matière dialogue et relations équilibrées, de professionnalisme, de respect des engagements, d'éthique, et pro-activité dans la relation commerciale.

Réciprocité des engagements : l'ensemble des activités du Groupe INVIVO s'impose les mêmes obligations et attitudes responsables dans ses achats et veille à ce que les conditions contractuelles soient négociées de manière équitable avec ses fournisseurs, qu'elles soient basées notamment sur le respect des droits et devoirs respectifs en particulier en termes d'éthique, de conditions de paiement et d'équilibre des clauses contractuelles et qu'elles prennent en compte les coûts globaux sur l'ensemble du cycle de vie des produits et services et la responsabilité territoriale de l'organisation du fournisseur.

Les **métiers des filières céréalières** recherchent une performance équilibrée et inscrivent leurs choix dans l'ambition d'une relation de qualité et durable. Ils considèrent que le respect des droits de l'homme, du droit du travail et de l'environnement, la sécurité alimentaire et la lutte contre la corruption et le maintien de la vitalité des territoires sont des exigences incontournables, et par ailleurs compatibles avec la recherche d'une performance économique optimale dont elles assurent la pérennité.

Ces règles sont génératrices d'impacts positifs et de valeur durable pour l'ensemble des parties. La recherche d'impacts positifs est la base de la stratégie et des engagements du Groupe comme le souligne la Politique RSE du Groupe, élément socle de cette politique achats responsables.